

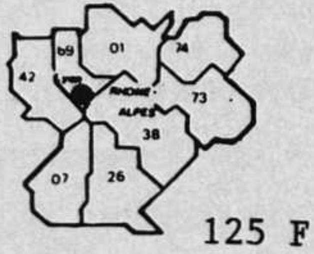
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles

EDITION
DLP29-8-88036575
ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

125 F
ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

165 rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

2 Février 1988 N° de série continue 348 Bulletin n° 2

Psylle du poirier : intervention possible, dans l'ensemble de la région
Cloque du pêcher: les conditions climatiques actuelles sont favorables aux contaminations

PSYLLE DU POIRIER

Actuellement, la plupart des femelles sont fécondées et aptes à pondre.

Depuis quelques jours des oeufs, déposés au niveau des bourgeons à fleur, peuvent être observés dans de nombreux vergers de la région.

Profitez d'une journée ensoleillée et sans vent pour effectuer votre traitement d'hiver.

Différez votre application si les températures maximales sont inférieures à 10° C.

Produits utilisables :

Colorants nitrés (DNOC) à la dose de 600 g de ma/hl soit 1 l de produit commercial par hectolitre.

Huiles jaunes (huile minérale + DNOC) à la dose de 3 l de produit commercial par hectolitre. Dans certains cas, enrichir le mélange de façon à apporter 600 g de DNOC par hectolitre.

Les huiles jaunes sont à utiliser de préférence dans les plantations parasitées par les cochenilles (Pou de San José, Cochenille rouge du poirier).

Remarque :

Pyréthrinoïdes : l'emploi de ces produits en traitement d'hiver est déconseillé en raison de leur moindre efficacité.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

CLOQUE DU PECHER

L'évolution des bourgeons se poursuit ; sur de nombreuses variétés, les bourgeons à bois laissent apparaître leur pointe verte. A ce stade là ils sont réceptifs aux contaminations.

Aussi, maintenez une protection jusqu'à l'étalement des premières feuilles.

Renouvelez l'application lorsque la pluviométrie locale dépasse 20 mm.

Produits utilisables :
----

captafol	à 120 g de ma/hl	(nombreuses spécialités)
captane	à 250 g de ma/hl	(" ")
thirame*	à 200 g de ma/hl	(" ")
zirame*	à 180 g de ma/hl	(" ")
ferbame*	à 175 g de ma/hl	FERBAMATE

* incompatible avec les produits cupriques et les bouillies alcalines.

Méthode de lutte

Le traitement contre cette maladie peut être fait en hiver, après la taille avec un produit à base d'arsénite de sodium à 625 g de ma/hl (pour lutter aussi contre l'esca, il faut doubler la concentration, attention aux précautions d'emploi, voir paragraphe ESCA).

On peut également traiter l'excoriose au moment du débourrement avec d'autres types de produits.

BROUSSINS

Des symptômes s'observent chaque année sur certaines vignes notamment celles qui ont subit des gelées les hivers précédents (1985). Ils se manifestent par des excroissances sur les ceps.

Les sols humides, les blessures par les instruments de culture et les fortes doses d'azote favorisent cette maladie.

Dans les parcelles atteintes :

- arrachez et brûlez les ceps dépérissants
- taillez pendant le repos végétatif en désinfectant les sécateurs à l'alcool entre les ceps
- traitez les plaies de taille avec une bouillie bordelaise à 5 % à la dose de 300 l/ha
- effectuez d'autres traitements cupriques pendant la période de végétation

NECROSE BACTERIENNE

Cette maladie provoque des dessèchements des bourgeons, des nécroses et des éclatements des rameaux. La nécrose bactérienne existe très localement dans quelques communes du Diois.

Si vous observez des symptômes dans une parcelle, appliquez les mêmes mesures que pour le broussin (paragraphe précédent).